

LECTIONS MUNICIPALES

La situation au Conseil municipal de Paris

LE Parti Communiste Français a repris largement la première place dans la capitale. Avec un total de 327.458 suffrages, soit 29,1 %, il distance de près de 100.000 voix l'U.N.R. Avec 29 élus (+ 2 par rapport au conseil municipal sortant), le groupe communiste sera le plus important de la nouvelle assemblée parisienne.

Autre constatation chiffrée : pour les 9 secteurs de Paris, le nombre total des voix communistes recueillies dimanche dernier dépasse non seulement celui des élections législatives de novembre 1958 (269.583 voix et 19,9 %), mais aussi celui des élections municipales de 1953 (293.842 voix et 27,4 %).

Dans certains secteurs, la progression est encore plus nette. Dans le 4^e, par exemple (c'est-à-dire les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements), le pourcentage atteint 30 % contre 27,1 % en 1953 et 19,9 % en 1958. Dans le 7^e (8^e, 9^e et 10^e arrond.), le pourcentage est de 23,4 % contre 20,3 % et 14,9 %. Dans le 8^e secteur (11^e et 12^e arrond.) : 35,8 % contre 33,1 % et 24,9 %.

Dans le 9^e, enfin (19^e et 20^e arrond.), le pourcentage atteint le maximum de 41 % contre 39,7 % en 1953 et 29,7 % en 1958.

Le parti socialiste, pour sa part, obtient un siège dans chaque secteur, soit 9 en tout (+ 1 par rapport à 1953), tout en perdant des voix. L'U.F.D. a un élu (Claude Bourdet), cependant que les deux conseillers sortants du parti socialiste (autonome) : Priou-Valjean et Joublot sont battus. Le R.G.R. perd son unique représentant, David, tandis que le M.R.P. voit son groupe réduit de moitié (3 sièges au lieu de 6). Le « centre républicain » de Lafay n'aura plus que 4 élus (— 2), les « indépendants » de Frédéric-Dupont et autres Tardieu : 19 (— 8). Une partie de ces sièges est reprise par l'U.N.R. qui voit cependant son nombre de voix tomber de 300.529 aux élections législatives de novembre à 235.829 dimanche (soit une perte sèche de 64.700 suffrages).

Paris, comme le reste de la France, tout en redonnant sa place à notre Parti — la première — a infligé aux hommes du 13 mai leur première défaite.

Le nouveau Conseil municipal de Paris

Les 90 conseillers municipaux de Paris se répartissent ainsi : — 29 communistes ; 9 socialistes ; 1 U.F.D. ; 3 M.R.P. ; 4 « centre républicain » ; 19 « indépendants » ; 23 U.N.R. ; 2 « divers droite » (dont Dides).

30 nouveaux élus à Paris

Sur les 90 conseillers qui composent le Conseil municipal de Paris : 30 (exactement le tiers) sont de nouveaux élus.

Les battus parisiens

Parmi les « sortants » battus à Paris, on relève : Priou-Valjean et Joublot (parti socialiste autonome) ; Saint-Bastien (socialiste) ; Gidel, Suzanne, Teitgen (Jean) et Fosset (M.R.P.) ; Levêque, ancien président du Conseil municipal (R.G.R.) ; Veysset, Castille, Tercinet Dubar (réactionnaires).